



DÉPARTEMENT DU DOUBS  
**MAIRIE DE MAMIROLLE**  
25620  
2 bis rue de l'école  
TÉL 03 81 55 71 50  
FAX 03 81 55 74 61  
[mairie@mamirolle.com](mailto:mairie@mamirolle.com)  
[www.mamirolle.info](http://www.mamirolle.info)

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Mercredi 2 mai 2018 à 19h30

**Présidence :** M. Daniel HUOT, Maire

**Présent :** tous les conseillers, sauf Mmes ANZALONE Nelly, CLOIREC Céline, BOURGOIN Cécile, BRENET Martine et Ms. PARRA Miguel, COPPOLA Ernest, CUENOT Eric

**Procurations:** de M. COPPOLA Ernest à M HUOT Daniel  
de Mme ANZALONE Nelly à M. LOOTEN Bernard  
de M. CUENOT Eric à Mme RICARD Edwige  
de Mme BOURGOIN Cécile à Mme MARTIN Francine  
de Mme BRENET Martine à M. BERNER Jean-Louis

**Secrétaire :** Mme MARTIN Francine

\*\*\*\*

Le Maire certifie :

- que la convocation du conseil municipal a été faite le 27 avril 2018
- que le nombre de conseillers en exercice est de 19

Le présent procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie le 7 mai 2018, en exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2124-3, R.121-7, R.121-9, R.124-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du PV du Conseil Municipal du vendredi 13 avril 2018**
- 2. FRANCAS du Doubs : approbation du compte d'exploitation 2017**
- 3. FRANCAS : Ouverture des Mercredis à compter de la rentrée scolaire 2018**
- 4. FRANCAS du Doubs : modification des différents tarifs des activités péri et extra-scolaires pour la rentrée de septembre 2018**
- 5. FRANCAS du Doubs : création d'un tarif pour l'accueil des enfants extérieurs, non scolarisés à Mamirolle, lors des vacances scolaires.**
- 6. Demande de gratuité de la salle des fêtes – AFR de Mamirolle.**
- 7. Informations diverses :**
  - ✓ Point sur les demandes d'autorisation d'urbanisme / DIA et demandes de certificat d'urbanisme
  - ✓ Information du Conseil Municipal des actes de gestion pris dans le cadre des délégations attribuées au Maire
  - ✓ Compte rendu de la réunion d'information de la CAGB autour de la Via Francigena

\*\*\*\*

## **1. Approbation du PV du Conseil Municipal du vendredi 13 avril 2018**

Le Maire invite les conseillers à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la réunion du vendredi 13 avril 2018. En l'absence d'observations, le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal.

## **2. FRANCAS du Doubs : approbation du compte d'exploitation 2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte d'exploitation 2017 des FRANCAS du Doubs, Contrat Enfance Jeunesse, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 216 277.38 €

## **3. FRANCAS : ouverture des Mercredis à compter de la rentrée scolaire 2018**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée de la décision conjointe des conseils d'école et du SIVOS Mamirolle Le Gratteris La Chevillotte de modifier l'organisation actuelle du temps scolaire à compter de la rentrée scolaire 2018.

A cette date, le temps scolaire sera organisé sur 4 jours (Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi).

En conséquence, une enquête a été réalisée par Madame la Directrice des Francas afin d'identifier les besoins des familles quant à l'ouverture du CLSH le Mercredi à compter de la rentrée scolaire 2018.

Au regard du résultat de cette enquête, Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de procéder, à titre expérimental, à l'ouverture du CLSH les mercredis matin dès 7h30 avec repas le midi, à compter de la rentrée scolaire 2018 et ce jusqu'au 31 décembre 2018.

Mi-novembre 2018 et au regard du nombre d'enfants qui aura été accueilli durant cette période test, un bilan sera établi pour décider du maintien ou non de l'ouverture du CLSH le Mercredi matin.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de procéder, à compter de la rentrée scolaire 2018, à l'ouverture du CLSH le Mercredi matin avec proposition de repas le midi jusqu'au 31 décembre 2018.

## **4. FRANCAS du Doubs : modification des différents tarifs des activités péri et extra-scolaires pour la rentrée de septembre 2018**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les tarifs actuellement appliqués par les FRANCAS du Doubs dans le cadre des activités péri et extra scolaires :

TRANCHES	QF de 0 à 775 €	QF de 776 à 1000 €	QF de 1001 à 1200 €	QF de 1201 à 1400 €	QF > à 1400 €
Périscolaire matin et soir	1.33 €	1.84 €	1.93 €	2.03 €	2.07 €
Restauration scolaire	4.59 €	5.61 €	6.03 €	6.34 €	6.47 €
Vacances scolaires avec repas	8.41 €	12.50 €	13.06 €	13.36 €	13.63 €
Vacances scolaires sans repas	5.66 €	9.23 €	9.73 €	10.04 €	10.24 €

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs de 1.5 % pour les familles dont le quotient familial se situe entre 0 et 1000 € et de 2 % pour les familles dont le quotient familial est supérieur ou égal à 1001 € à compter du 3 septembre 2018

Les tarifs ainsi proposés sont les suivants :

TRANCHES	QF de 0 à 775 €	QF de 776 à 1000 €	QF de 1001 à 1200 €	QF de 1201 à 1400 €	QF > à 1400 €
Périscolaire matin et soir	1.35 €	1.87 €	1.97 €	2.07 €	2.11 €
Restauration scolaire	4.66 €	5.69€	6.15 €	6.47 €	6.60 €
Vacances scolaires avec repas	8.54 €	12.69 €	13.32 €	13.63 €	13.90 €
Vacances scolaires sans repas	5.74 €	9.37 €	9.92€	10.24 €	10.44 €

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuvent les tarifs susmentionnés
- décident que ces tarifs seront appliqués à compter du 3 septembre 2018.

### **5. FRANCAS du Doubs : création d'un tarif pour l'accueil des enfants extérieurs, non scolarisés à Mamirolle, lors des vacances scolaires.**

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que les FRANCAS accueillent, parfois, durant les vacances scolaires, des enfants de communes extérieures, non scolarisés à l'école de Mamirolle.

Ces communes extérieures ne participant pas aux frais de fonctionnement des FRANCAS, Monsieur le Maire propose de déterminer un tarif spécial pour l'accueil de ces enfants.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, pour les enfants extérieurs, non scolarisés à Mamirolle, de fixer les tarifs, durant les vacances scolaires, comme suit : 22.44 € / jour avec repas et 16.25 € / jour sans repas.

### **6. Demande de gratuité de la salle des fêtes – AFR de Mamirolle**

L'Association Familles Rurales de Mamirolle organise une représentation de l'atelier théâtre enfant le samedi 19 mai 2018 à la salle des fêtes de Mamirolle.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il a été saisi, pour cette occasion, d'une demande de gratuité de la salle des fêtes.

L'entrée étant non payante, Monsieur le Maire propose de réserver une suite favorable à cette requête.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mettre gratuitement à disposition la salle des fêtes à l'association Familles Rurales de Mamirolle pour la représentation du spectacle de fin d'année de l'atelier théâtre enfant.

### **7. Informations diverses**

#### 7.1. Point sur les demandes d'autorisation d'urbanisme

	NOM	Lieu des travaux	Nature des travaux	Décisions
<b>Décision de DP</b>	M. CHAVENT Yves	28 Rue du cordier	Construction d'un abri de jardin	Accordé le 13/04/2018
	M. DUQUET Jean	6 Rue de l'église	Division d'un terrain en vue de construire	Accordé le 24/04/2018

	M. PAGNOT Claude	39 Rue du Stade	Pose d'un SAS d'entrée vitré coulissant	Accordé le 24/04/2018
	JACOT Olivier	7 Rue de Roussey	Construction d'une pergola	Accordé le 25/04/2018
	Mme BETTINELLI Florence et M. WEDDING Michel	7 Rue du la Vierge	Création d'une fenêtre façade ouest	Accordé le 26/04/2018
<b>Dépôt de DP</b>	M. MAGLOIRE Raphaël	34 B rue de la gare	Installation d'un portail, d'un portillon et de palissades	
<b>Dépôt de PC</b>	M. CHARVOZ Christophe	6 Rue de Vesson	Construction d'un abri a ossature bois ouvert sur terrasse existante	
	GAEC des Combottes - M. BULLE Florent	42 Rue du Stade	Extension de 600 m2 du bâtiment abritant les vaches laitières dans son prolongement	
	M. VALENCON Dominique et Mme MANGIN Caroline	Lotissement de M. CHAUVIN - Lot n°4	Construction d'une maison individuelle de 138,50 m2 + 43,8 m2 de garage	
	M. BERGEZ Philippe	9 Rue des Quatre Vents	Construction d'un garage de 24 m2 en limite de propriété	

7.2. Information du Conseil Municipal des actes de gestion pris dans le cadre des délégations attribuées au Maire

Objet : Fourniture et pose habillage poteaux galerie commerciale

Titulaire : SARL THOLOMIER Frères

Montant : 1582.70 € TTC

7.3. Compte rendu de la réunion d'information de la CAGB autour de la Via Francigena

Le Mardi 24 avril 2018 s'est tenue, à la CAGB, une réunion d'informations autour de la Via Francigena dans l'agglomération bisontine. Le document de présentation afférent à cette affaire établi par la CAGB sera transmis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour information.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Le prochain conseil municipal se tiendra **le Mercredi 30 mai 2018 à 19h30**

La secrétaire,

Francine MARTIN



Le Maire,

Daniel HUOT

